

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**Exposé de l'état de situation  
de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe  
aux fins de l'actualisation du Plan stratégique**

Septembre 2013

## EXPOSÉ DE L'ÉTAT DE SITUATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE AUX FINS DE L'ACTUALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

### PRÉAMBULE

Le présent document est une mise à jour de l'état de situation de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe aux fins du plan stratégique 2009-2013. Cette mise à jour est faite dans le cadre de l'exercice d'actualisation du plan stratégique, en vue de sa prolongation, jusqu'en juin 2015.

Cette mise à jour a été faite notamment sur la base des documents suivants :

- L'état de situation de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe aux fins du plan stratégique 2009-2013;
- La *Loi sur l'instruction publique*;
- *Les indicateurs nationaux des plans stratégiques des commissions scolaires*, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, janvier 2003;
- La convention de partenariat conclue entre la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, le
- Les conventions de gestion et de réussite éducative conclues entre la Commission scolaire et ses établissements;
- *Le Bulletin Satisfaction 2013 de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe*, réalisé par la firme Léger / Marketing, en juin 2013;
- Différentes données permettant d'évaluer les résultats, à ce jour, du plan stratégique 2009-2013.

### A) CONTEXTE GÉNÉRAL

#### Aspects démographiques et historiques

- La Commission scolaire couvre un grand territoire comprenant deux MRC : la MRC d'Acton (15 201 habitants) et la MRC des Maskoutains (83 092 habitants). Ces deux MRC, et particulièrement celle d'Acton, sont rurales et à faible densité (27 habitants / km<sup>2</sup> pour la MRC d'Acton et 63 habitants / km<sup>2</sup> pour la MRC des Maskoutains; la densité moyenne en Montérégie est de 132 habitants / km<sup>2</sup>);
- Ces deux MRC comprennent 26 municipalités au total, dont trois villes : Saint-Hyacinthe, Acton Vale et Saint-Pie;

- Le nombre d'élèves au secteur des jeunes est de 11 176; il est de 2 500 à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes;
- Ces élèves sont regroupés au sein de :
  - 1 école préscolaire;
  - 29 écoles primaires;
  - 6 écoles secondaires;
  - une école spécialisée, à vocation régionale, accueillant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au primaire et au secondaire;
  - un centre de formation professionnelle;
  - un centre de formation des adultes.
- La Commission scolaire vit actuellement une période de croissance de son effectif en formation générale des jeunes : de 2012 à 2017, le nombre d'élèves passera de 11 176 à 12 018. Après avoir connu une hausse significative, l'effectif en formation professionnelle se stabilise. *Au chapitre de la formation des adultes*  
...
- La Commission scolaire est issue de la fusion, en 1998, de territoires provenant des commissions scolaires de Saint-Hyacinthe, des Chênes, de l'Argile Bleue et des Cantons;
- La partie maskoutaine du territoire, en particulier, a une forte tradition de fréquentation du secteur privé, la part de marché du secteur privé en éducation s'y situe autour de 24 %. Cette part tend à décroître légèrement. La Commission scolaire compte maintenant 3 institutions privées sur son territoire, contrairement à 4 auparavant.

## Données socioéconomiques

- L'Indicateur du milieu socioéconomique (IMSE)<sup>1</sup> des différents milieux de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe est un des plus faibles en Montérégie; un nombre significatif d'écoles (15 au primaire et 2 au secondaire) ont des indices parmi les plus faibles (8, 9 ou 10). Cette réalité est particulièrement concentrée dans la MRC d'Acton (8 écoles sur 8);

---

<sup>1</sup> L'IMSE est un indice mesurant la scolarité de la mère de même que la présence des parents sur le marché du travail.

## Aspects légaux et politiques

- Les pouvoirs dans le réseau de l'éducation sont répartis entre le MELS, les commissions scolaires et les établissements.
- Au cours des dernières années, cette répartition des pouvoirs a été reformulée de façon à introduire le principe de la contractualisation entre le MELS et les commissions scolaires, d'une part (art. 459.3 LIP), et entre les commissions scolaires et les directions d'établissement, d'autre part (art. 209.2 LIP);
- La première convention de partenariat entre la ministre de l'Éducation et la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a été signée en 2010. Celle-ci précise notamment les objectifs et les cibles de la Commission scolaire en lien avec chacun des buts ministériels établis en vertu de l'article 459.2 de la LIP;
- Cette convention a été suivie de la conclusion de conventions de gestion et de réussite éducative entre la Commission scolaire et ses établissements. Celles-ci établissent notamment les modalités de contribution de l'établissement aux objectifs de la convention de partenariat;
- Ces encadrements font l'objet d'un suivi et d'une évaluation périodiques;
- Les parents ont un réel pouvoir d'influence au sein du comité de parents et du conseil des commissaires (la proportion de représentants du comité de parents au sein du conseil des commissaires augmentera d'ailleurs de façon importante) et ils sont représentés au sein du conseil d'établissement où ils exercent un pouvoir décisionnel; leur intérêt à participer aux instances décisionnelles et de représentation est toutefois limité;
- Au plan local, la dynamique politique du conseil des commissaires est axée sur le consensus; elle suscite peu la controverse; les modifications qui ont été récemment apportées à la LIP et à la *Loi sur les élections scolaires* visent notamment à donner aux commissaires un rôle politique accru; des élections scolaires sont prévues en novembre 2014;
- Les relations entre le politique et l'administratif sont bonnes; il en est de même entre les instances décisionnelles et les comités consultatifs prévus à la LIP, notamment le comité de parents.

## Loisir et culture

- Le territoire de la Commission scolaire est doté d'équipements régionaux de qualité en matière culturelle (Centre des arts Juliette-Lassonde, Galerie Expression, Théâtre de la Dame de Cœur, Centre de documentation T.-A. Saint-Germain, etc.) fréquentés par la clientèle scolaire;

- La population, particulièrement en milieu urbain, compte sur des réseaux, des services et des équipements de loisirs municipaux bien développés;
- La proximité de la région métropolitaine permet aux élèves de bénéficier des installations culturelles et sportives qui s'y trouvent, notamment lors de journées pédagogiques ou de sorties éducatives.
- Depuis 2009, la Commission scolaire s'est doté d'une politique culturelle, laquelle prévoit la mise en place d'un comité culturel chargé d'accompagner son application.

### **Au plan des préoccupations sociales**

La préoccupation environnementale est de plus en plus présente au sein du conseil des commissaires de même que dans les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements. De plus en plus d'écoles de la Commission scolaire reçoivent leur accréditation *École verte Brundtland*.

La question de l'intégration des immigrants est une préoccupation sociale actuelle, tant au plan national que régional. Alors qu'il s'agissait d'une réalité relativement marginale il y a une décennie, la Commission scolaire compte actuellement 296 élèves du primaire et 117 élèves du secondaire ayant une langue maternelle autre que le français. L'intégration de ces élèves et de leurs parents pose des défis au plan de l'intégration.

## **B) CONTEXTE ET ENJEUX AU REGARD DE LA RÉUSSITE**

### **Buts ministériels et convention de partenariat**

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a établi 5 buts qui se reflètent dans la convention de partenariat :

1. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans;
2. L'amélioration de la maîtrise de la langue française;
3. L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire;
5. L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Pour chacun de ces buts, la Commission scolaire s'est engagé à atteindre une cible.

Par ailleurs, dans son plan stratégique, la Commission scolaire a aussi identifié l'augmentation de la réussite en mathématique comme un des objectifs poursuivis en matière de développement des compétences liées à la réussite.

### **L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans**

Le taux de sortie d'élèves sans qualification ni diplôme a fortement diminué entre 2006-2007 et 2010-2011, passant de 30,9% à 25 %; il est demeuré stable pour les deux dernières années pour lesquelles nous avons des statistiques, soit 2009-2010 et 2010-2011. Il se situe à 32,5 % chez les garçons et à 17,9 % chez les filles.

Ce taux est toujours nettement plus élevé que celui du réseau public québécois (18,6 %) et que celui du réseau public en Montérégie (17,8%). L'objectif était de ramener ce taux à 24% en 2011-2012.

### **L'amélioration de la maîtrise de la langue française et l'augmentation de la réussite en mathématique**

Les résultats des élèves de la Commission scolaire montrent que ceux-ci sont semblables à ceux de milieux comparables;

L'amélioration de la maîtrise de la langue française est mesurée d'une année à l'autre par différents instruments :

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Test standardisé<br>seulement) | Fin de la 1 <sup>ère</sup> année du primaire (en français) |
| Épreuves obligatoires          | Fin du 2 <sup>e</sup> cycle du primaire                    |
|                                | Fin du 3 <sup>e</sup> cycle du primaire                    |
| Épreuves locales               | Fin du 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire                 |

Des cibles de réussite sont fixées pour chacune de ces épreuves.

La maîtrise de la lecture est considérée, au sein de la Commission scolaire, comme un des principaux facteurs liés à la réussite scolaire.

### **L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage**

Des cibles pour l'amélioration de la maîtrise de la langue française et pour l'augmentation de la réussite en mathématiques sont fixées pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. L'atteinte en est mesurée à partir des instruments

utilisés pour l'ensemble du secteur des jeunes, en extrayant les résultats des élèves bénéficiant d'un plan d'intervention adapté.

### **L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire**

L'objectif énoncé dans la convention de partenariat, est celui d'améliorer le sentiment de sécurité à l'école, la condition physique des élèves et favoriser le développement de saines habitudes alimentaires.

Cet objectif s'inscrit notamment dans la foulée de l'adoption de la politique locale « Manger mieux et bouger plus » dont s'est doté la Commission scolaire de même que de l'adoption du projet de loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école.

En vertu de ces nouvelles obligations légales, chaque école s'est doté d'un plan de lutte à la violence et à l'intimidation.

La Commission scolaire a mis en place des mesures qui favorisent le développement de l'activité physique chez les élèves; mentionnons l'*Escouade-Santé* de même que la participation à la mise en œuvre régionale du programme *Jeunes en santé*.

La convention de partenariat prévoit des cibles spécifiques en matière de sécurité à l'école, de condition physique et de pratiques alimentaires à l'école.

### **L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle**

Depuis 2008, les nouveaux inscrits de moins de 20 ans comptabilisent entre 52 % et 54 % de notre clientèle. En 2011-2012, ce pourcentage a diminué à 47 %. On peut l'expliquer par la baisse démographique. En 2012-2013, ce pourcentage tend à augmenter.

Le taux de diplomation se maintient à 80 %. On peut remarquer que la différence de genre (fille, garçon) quant à la diplomation après 3 ans est presque inexistante. Nous travaillons à maintenir ce pourcentage dans l'ensemble des programmes. L'application des normes et modalités amène des travaux de réflexion en profondeur sur l'enseignement dispensé.

Au chapitre de l'alternance travail-études, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe compte 9 programmes. En 2013-2014, aux 6 programmes en application, on ajoute 3

nouveaux programmes. Cette approche pédagogique permet à nos élèves d'acquérir les compétences en entreprises.

Comme la réussite des élèves passe par la qualité de l'accompagnement, beaucoup d'énergies sont déployées pour la formation des enseignants. Les élèves ayant des troubles d'apprentissage augmentent d'année en année et comme les mesures adaptatives sont inexistantes en formation professionnelle, la pédagogie différenciée prend toute son importance. C'est un enjeu majeur pour la formation professionnelle.

En lien avec le plan stratégique du MELS visant le rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique dans toutes les régions, les commissions scolaires de la Montérégie travaillent désormais dans le cadre d'un plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique qui a pour effet de tracer les pistes de développement en formation professionnelle pour chacune des commissions scolaires.

De nouveaux programmes se sont ajoutés à la carte en formation professionnelle depuis 2009.

Les programmes qui ont fait l'objet d'une autorisation du MELS sont les suivants:

- *Vente de pièces mécaniques et d'accessoires*
- *Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés*
- *Plâtrage*
- *Gestion d'une entreprise de la construction*

Et nous attendons la réponse du MELS pour le programme *Préparation et finition de béton*. La commission scolaire ne prévoit pas pour l'instant déposer d'autres demandes. L'implantation et le développement de ces programmes sont en cours.

Depuis 2008-2009, nous comptons une trentaine d'élèves en concomitance. Malgré l'offre de formation dans plusieurs programmes, il n'y a que le cheminement en *Charpenterie-menuiserie* que l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, en collaboration avec la Polyvalente Robert-Ouimet, qui semble intéresser les élèves.

Ce cheminement d'un horaire intégré en formation générale et en formation professionnelle était offert au secteur jeune seulement. En 2013-2014, nous avons dû intégrer des élèves adultes pour combler le groupe.

Une réflexion s'impose sur notre modèle de concomitance. En 2013-2014, un comité sera mis sur pied pour faire une analyse approfondie et proposer des pistes de solution. Ce comité requerra la participation de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, de la Polyvalente Robert-Ouimet, du Centre de formation des Maskoutains et des Services éducatifs - FP - jeunes.



## **C) CONTEXTE ET ENJEUX AU REGARD DES COMMUNICATIONS**

Le Plan stratégique 2009-2013 comporte un axe spécifiquement lié aux communications, compte-tenu de ce qui semblait être un manque de connaissance des actions de la Commission scolaire et des établissements, par la population.

Une 2<sup>e</sup> ressource en communication a été embauchée et, depuis, plusieurs actions de communication ont été entreprises – tant du côté des communications internes qu’externes - notamment :

- refonte du site internet et de l’intranet;
- création d’un gala de reconnaissance;
- création d’une infolettre à tous les employés
- intensification des communications médiatiques;
- création d’une liste d’envoi électronique aux parents.

Par ailleurs, des travaux ont été entrepris en vue de la valorisation de la démocratie scolaire et plusieurs gestes ont été posés en ce sens (mise en ligne du profil des commissaires, prise de position du président sur certains enjeux locaux, etc.).

Le dernier sondage Léger démontre un appétit de plus en plus grand des parents pour la communication électronique. La communication imprimée et, plus généralement, la publicité achetée semblent être jugées négativement par la population.

Certains sujets intéressent davantage les parents et la population en général: résultats scolaires des élèves, les orientations des écoles et les programmes mis en place (ex. : lutte à l’intimidation), les services offerts aux élèves, les activités et les événements des établissements et les différents parcours menant à un diplôme.

Par ailleurs, il ressort du sondage mené auprès des membres du personnel que ceux-ci sont particulièrement intéressés par les décisions prises par la direction de leur unité administrative, les formations qui leur sont offertes, les nouvelles propres à leur unité administrative (notamment en matière de pédagogie et de budget), les mouvements de personnel au sein de la Commission scolaire, les décisions prises par la direction générale et le conseil des commissaires, de même que les bons coups des établissements et des services.

Finalement, notons que le contexte actuel de remise en question de la gouvernance telle qu’on la connaît au sein des commissions scolaires fait ressortir certains enjeux :

- la valorisation de la démocratie scolaire;

- la perception de la population du travail de la Commission scolaire et des commissions scolaires en général;
- sentiment de sécurité du personnel quant à la survie de leur employeur.

### **Profil de la main-d'œuvre**

- Dans la MRC des Maskoutains, l'économie repose principalement sur le secteur des services, même si le secteur primaire y compte une proportion deux fois plus grande d'emplois que celle du reste de la Montérégie;
- La Ville de Saint-Hyacinthe est une technopole agroalimentaire; la région compte sur plusieurs organismes gouvernementaux et privés associés à la recherche dans ce domaine;
- La MRC d'Acton et la MRC des Maskoutains vivent actuellement une période de forte activité économique, rendant difficile le recrutement de la main-d'œuvre; plusieurs jeunes sont sollicités pour entrer sur le marché du travail avant d'avoir obtenu leur qualification ou diplomation;
- Pour pallier à une éventuelle pénurie de main-d'œuvre, les acteurs sociaux de la région consentent des efforts importants afin d'augmenter le nombre d'immigrants dans la région;
- Malgré la vigueur économique, une partie de la population n'a toujours pas accès au marché du travail; 70 % des chômeurs de longue durée n'ont pas de diplôme d'études secondaires;
- De par sa taille et sa culture, la MRC d'Acton a d'importantes habitudes de concertation socioéconomique; l'investissement pour le développement d'un point de service en formation professionnelle en est une manifestation.

### **Formation générale des adultes**

La réussite en formation générale des adultes ne se mesure pas par l'obtention d'un diplôme. La réussite est liée à l'atteinte d'un objectif personnel pour chacun des élèves (Diplôme d'études secondaires, préalables à la formation professionnelle, préalables aux études supérieures, formation de la base commune, test d'équivalence au niveau secondaire: test de développement général, l'employabilité).

En 2010-2011, 1685 élèves ont fréquenté le centre pour adultes, 1611 en 2011-2012 et 1780 en 2012-2013. Ces chiffres varient selon le contexte économique ainsi que la réussite des élèves au secondaire. Nous remarquons une nette augmentation en 2012-2013.

Les trois points de service du Centre de formation des Maskoutains se développent de plus en plus des créneaux qui leur sont propres :

- L'immeuble T-D Bouchard regroupe les programmes IS horticole et le groupe de l'insertion professionnelle.
- À l'immeuble Bonin d'Acton Vale, nous offrons la formation générale de jour. En 2013-2014, nous offrirons la formation de soir.
- La majorité de la clientèle fréquentant l'immeuble Jacques-Cartier se retrouve en formation générale de jour, de soir et en formation à distance. Aussi, la formation de base en francisation est offerte.
- Cette année, en collaboration avec Espace Carrière, nous offrirons un nouveau projet « l'École de la rue ». Ce projet offert pour les élèves qui ont de grandes difficultés à s'intégrer dans le réseau scolaire pour différentes raisons. Le lieu de la formation sera dans les locaux d'Espace Carrière. Nous espérons par ce programme, répondre à un besoin chez nos élèves âgés entre 16 et 24 ans.
- Le renouveau pédagogique continue de s'implanter de façon graduelle en formation de base commune et la formation de base diversifiée suivra sous peu.

### Services aux entreprises

Les services aux entreprises entrent dans le cadre de la mission de la Commission scolaire à l'effet de favoriser le développement socioéconomique de son territoire. La Commission scolaire a récemment réaffirmé l'importance de ce secteur en en faisant une unité administrative. Toutefois, il ne s'agit pas d'une offre de service obligatoire, contrairement aux autres secteurs de formation évoqués plus haut.

Il n'y a pas de restriction quant au territoire couvert par les services aux entreprises; il n'y a pas non plus de programmes de formation réservés.

Il s'agit d'un service devant s'autofinancer, ce qui s'est avéré au cours des dernières années.

Existant dans notre commission scolaire depuis douze ans, Parcours•Formation connaît une période de croissance. Au cours de la période allant de 2004-2005 à 2007-2008, la clientèle est passée de 587 à 813 élèves.

Le *Pacte de l'emploi*, programme d'envergure mis en place par le gouvernement du Québec en vue d'améliorer l'accès au marché du travail, offre des perspectives nouvelles de développement pour les services aux entreprises.

## **D) CONTEXTE ET ENJEUX RELATIFS AUX RESSOURCES, À LA GESTION ET AU SOUTIEN DES ÉTABLISSEMENTS**

### **Vision globale**

La culture la gestion par résultats est relativement nouvelle dans le réseau des commissions scolaires; notre commission scolaire est encore en appropriation à ce chapitre. Toutefois, l'implantation des conventions de gestion dans les établissements est bien engagée.

### **Fonctionnement interne**

Au cours de la dernière année, une réflexion avec les cadres a été entreprise quant à la décentralisation et l'augmentation de l'autonomie des établissements. Certains pistes ont été évoquées à ce chapitre : simplifications des procédés administratifs, autonomie accrue dans la gestion de certaines mesures gouvernementales, décentralisation de l'organisation scolaire au secondaire, harmonisation des ressources au primaire, revue des sommes et des méthodes d'allocation du soutien technique pour les élèves HDAA.

Il existe une reconnaissance de l'expertise et de la qualité du support apporté par les services aux établissements.

### **Ressources humaines**

Au cours des dernières années, des travaux ont été entrepris à la Commission scolaire en lien avec la valorisation et la mobilisation du personnel. Un comité sur la valorisation du personnel a été mis sur pied, en collaboration avec les représentants syndicaux. Ce comité a notamment présidé à l'administration d'un questionnaire sur la valorisation du personnel et les communications, au printemps 2010. Les résultats de ce questionnaire ont été présentés dans l'ensemble des unités administratives. Il ressortait notamment des résultats de l'enquête que la valorisation est l'affaire de tous : collègues, directions d'unité administrative, services centraux et Commission scolaire.

Le MELS ne publie plus d'indicateurs de gestion depuis plusieurs années. Les derniers résultats publiés démontraient que le niveau de ressources investies par la Commission scolaire en matière de services aux élèves (ratio de professionnels et d'enseignants) est comparable à celui des autres commissions scolaires de la Montérégie.

### **Soutien pédagogique**

En ce qui a trait aux enjeux liés à la conseillanc pédagogique et à l'accompagnement, on peut noter le soutien aux directions d'établissements scolaires dans l'actualisation de la convention de gestion. Cette démarche réflexive et engagée nécessite une analyse

des résultats obtenus par les élèves, notamment en français et en mathématique; l'identification des besoins pédagogiques dans le milieu et la recherche d'interventions efficaces et validées par la recherche. Ce processus s'inscrit dans une démarche de développement professionnel continue et exige une régulation constante de la part de tous les intervenants de même que des actions planifiées.

D'autres enjeux sont également associés à l'accompagnement, soit l'accueil des élèves nouvellement arrivés au Québec, le déploiement des technologies de l'information et des communications et ses impacts pédagogiques, l'implantation de la maternelle 4 ans ainsi que les transitions de qualité. Ces enjeux doivent nécessairement être pris en compte puisqu'ils ont une réelle influence sur la persévérance et la réussite des élèves.

La conseillanc pédagogique et l'accompagnement s'articulent dans une vision systémique de tous ces enjeux puisqu'ils sont interreliés. Chacun de ces éléments présente des facteurs de protection dont il faut s'inspirer si l'on désire que les stratégies employées soient efficaces et innovatrices. Dans ce contexte de changements des pratiques, l'accompagnement est une condition essentielle à la mise en œuvre de la convention de gestion.

## **Ressources financières**

La Commission scolaire se trouve présentement dans un contexte de redressement financier. Les coupures gouvernementales des dernières années ont conduit la Commission scolaire à déposer des budgets nécessitant une appropriation importante des surplus accumulés.

Un plan de redressement a été mis de l'avant pour le budget 2013-2014, toutefois l'équilibre budgétaire est encore à atteindre. Ce plan de redressement sera actualisé en vue du budget 2014-2015.

À la suite d'une exigence gouvernementale en ce sens, la Commission scolaire procède présentement à l'implantation d'un nouveau plan comptable.

## **Ressources matérielles et informatiques**

Après avoir considérablement augmenté ses subventions pour le maintien des bâtiments, de façon à rattraper le déficit d'entretien accumulé au cours des dernières décennies, le MELS diminue présentement les sommes consenties à ce chapitre.

L'augmentation de la clientèle au secteur jeune et la diminution des ratios par classe entraîneront vraisemblablement une rareté de locaux dans nos écoles primaires et, à terme, dans nos écoles secondaires.

Toutefois, les déficits d'espace pour les plateaux sportifs au secondaire sont actuellement comblés en partie, par la location d'immeubles appartenant à des tiers.

À la suite de l'introduction de mesures de financement gouvernemental à ce chapitre, les écoles se dotent systématiquement de systèmes de projection numérique dans les classes. L'intégration des TICS en enseignement passe aussi, de plus en plus, par l'introduction de tablettes électroniques.

L'imposition de nouvelles méthodes d'achat de matériel informatique pose certains problèmes quant au renouvellement des équipements de marque *Apple*, qui compose une partie importante du matériel informatique.

*La Commission scolaire et les écoles doivent se doter d'un plan de d'acquisition et de déploiement des ressources informatiques...*

## E) SATISFACTION DE LA POPULATION ET OUVERTURE AU MILIEU SOCIOCOMMUNAUTAIRE

### Satisfaction à l'égard des services offerts

- En fonction de l'étude réalisée auprès des résidents du territoire de la Commission scolaire<sup>2</sup>, le jugement positif à l'égard des services offerts par la Commission scolaire se situent généralement au-dessus de la moyenne nationale :

|  | CSSH                                 | Québec     |
|--|--------------------------------------|------------|
| Qualité des écoles primaires   | 93 % <sup>3</sup> / 90% <sup>4</sup> | 94% / 83 % |
| Qualité des écoles secondaires                                       | 84 % / 84%                           | 78% / 73 % |
| Perception de la performance des élèves                              | 62% / 42%                            |            |
| Qualité des écoles secondaires en comparaison des écoles privées     | 77% / 68%                            | 64% / 52%  |
| Qualité de l'encadrement   | 82% / 72%                            | 63% / 45%  |
| Connaissance du projet éducatif des établissements                   | 40%                                  |            |
| Qualité des contacts avec la Commission scolaire ou un établissement | 92%                                  | 83%        |

- Les écoles secondaires et plusieurs écoles primaires ont développé des volets particuliers afin de répondre aux besoins et aux intérêts des élèves;

---

<sup>2</sup>Bulletin de satisfaction de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, réalisée par la firme Léger / Marketing, en juin 2013.

<sup>3</sup> Parents

<sup>4</sup> Autres résidents

## Ouverture au milieu sociocommunautaire

- La Commission scolaire est impliquée dans différents organismes de concertation régionale ou de partage d'expertise et l'action commune (ex. : Intersectoriel maskoutain, Forum 2020, Table À toute jeunesse de la région d'Acton);
- Des représentants de la Commission scolaire siègent aux conseils d'administration de plusieurs organismes sociocommunautaires (ex. : CLD d'Acton, CLD des Maskoutains, CÉGEP de Saint-Hyacinthe, Commission permanente de la famille);
- Le milieu est sensibilisé à l'ampleur du défi de la réussite scolaire; plusieurs acteurs ont d'ailleurs clairement manifesté leur volonté de contribuer à la recherche de solutions, notamment par le soutien au programme de Conciliation études-travail.
- Des représentants du milieu sociocommunautaire siègent à plusieurs conseils d'établissement d'école et de centre;
- Plusieurs établissements ainsi que les Services éducatifs travaillent avec des organismes sociocommunautaires dans le cadre de projets et de programmes conjoints;
- Des ententes de partenariat et d'échange de services existent entre la Commission scolaire et la presque totalité des municipalités de son territoire, plusieurs de ces ententes sont en cours de révision.